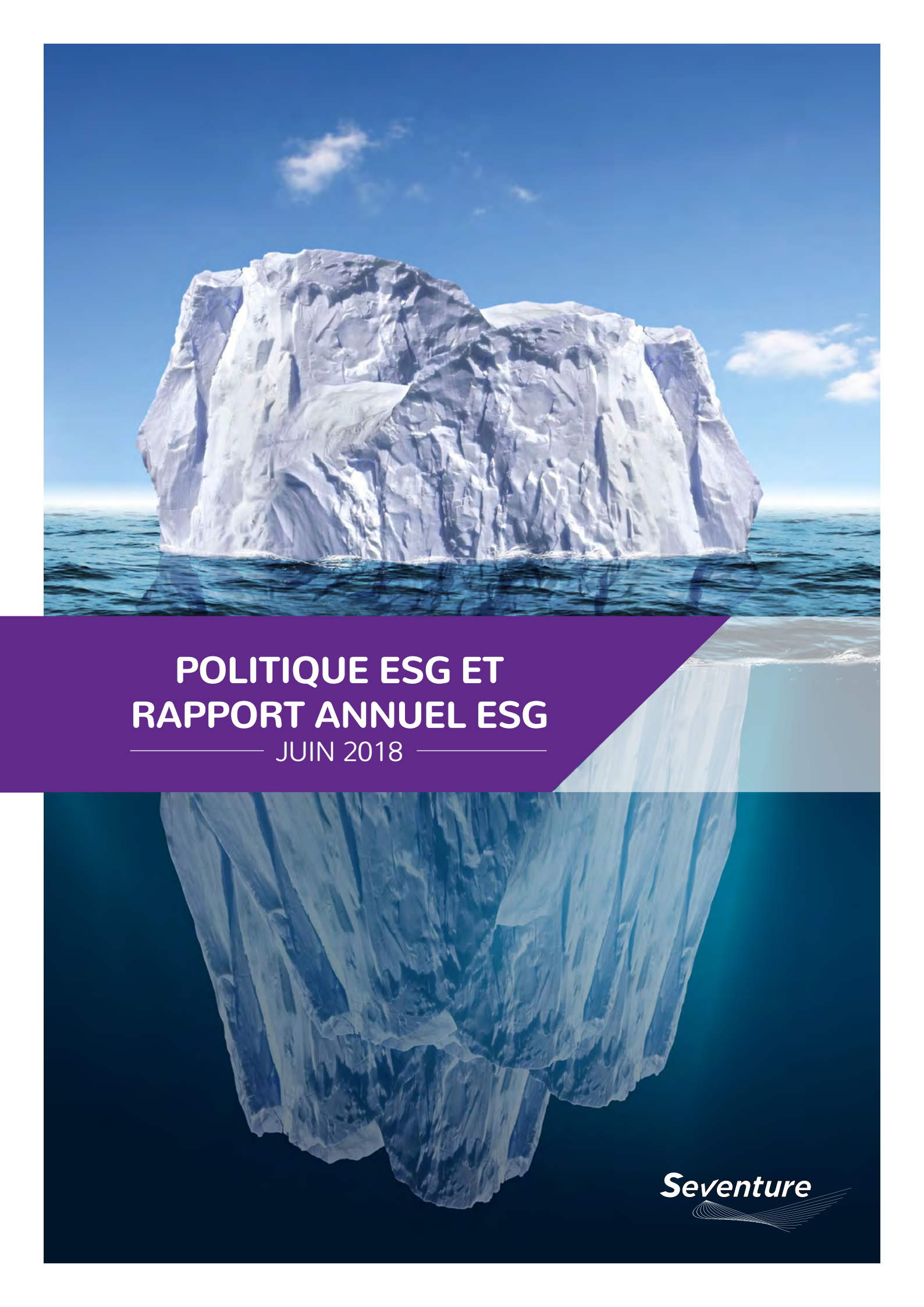


A large iceberg floats in the ocean under a blue sky with scattered clouds. The visible tip of the iceberg is jagged and white, while the much larger, submerged portion is visible below the water line, illustrating the concept of hidden risks or ESG factors.

POLITIQUE ESG ET RAPPORT ANNUEL ESG

— JUN 2018 —

Seventure

ISABELLE DE CREMOUX
Présidente du Directoire
Seventure Partners



« S'engager et accompagner les sociétés innovantes françaises et européennes depuis l'amorçage jusqu'au capital-développement : telle est notre vocation.

Elle s'enrichit aujourd'hui d'un nouveau paradigme : la prise en compte de nouveaux facteurs de durabilité incarnés par l'intégration active de critères ESG au sein de notre processus d'investissement. »

NOS VALEURS S'INCARNENT DANS NOTRE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

INTÉGRITÉ
PROFESSIONNALISME
EXIGENCE
TRANSPARENCE

Les quatre valeurs de Seventure Partners trouvent leur traduction concrète dans notre démarche d'investissement responsable.

SOMMAIRE



02 POLITIQUE ESG



10 RAPPORT ANNUEL ESG

01

Sommaire

POLITIQUE ESG

03

Vision d'ensemble
de notre stratégie
d'investissement
responsable

04

Gouvernance
responsable
et référentiels
IR/ESG

08

Approche d'intégration ESG
dans le processus d'investissement

09

Dialogue et reporting ESG
auprès de nos clients

RAPPORT ANNUEL ESG

11

Rapport annuel ESG de
Seventure Partners au 31/12/2017

14

Rapport annuel ESG du portefeuille de
Seventure Partners au 30/06/2018



Seventure Partners signataire des UN PRI depuis décembre 2016

En tant que signataires des UN PRI, nous nous engageons à respecter six principes :

1. Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements.
2. Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.
3. Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
4. Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
5. Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
6. Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.



POLITIQUE **ESG**



VISION D'ENSEMBLE DE NOTRE STRATEGIE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

INTÉGRITÉ

Signataire des **Principes pour l'Investissement Responsable** depuis 2016 et de la Charte d'engagement des investisseurs pour la croissance de France Invest depuis 2017 (<http://www.franceinvest.eu/>), Seventure Partners est un acteur du marché du capital investissement qui a une responsabilité particulière dans l'orientation de ses investissements vers des projets, des entreprises ou des secteurs qui, par nature, présentent relativement peu de risques ESG (Environnementaux, Sociaux, Gouvernance) et qui permettent d'accompagner le développement d'une économie plus durable. Cela se traduit par la préoccupation permanente de création de valeur sur le long-terme, tout en préservant le capital social et environnemental.

Nos convictions en la matière se sont construites sur notre expérience du terrain, aux côtés des entrepreneurs, mais également au travers de **trois fondamentaux clés** de notre positionnement :

X Seventure Partners est un investisseur de long terme qui accompagne activement les entreprises innovantes en prenant des participations minoritaires mais significatives pour peser dans les instances de gouvernance et contribuer ainsi à ce qu'elles deviennent des leaders mondiaux dans leur domaine.

X Seventure Partners cible des entreprises dotées d'une technologie ou d'un savoir-faire leur procurant un avantage compétitif déterminant et durable, favorable à la création d'emplois : depuis sa création en 1997, ce sont ainsi plus de 5 000 emplois qui ont été créés en Europe dans des entreprises investies positionnées sur des secteurs de pointe.

X Seventure Partners a centré sa stratégie d'investissement sur les Sciences de la Vie et les Technologies digitales, deux thématiques qui ont les leviers pour générer des impacts sociaux et environnementaux positifs.

Pour illustration :

I La santé, la nutrition et l'alimentation, notamment à travers le financement de la recherche sur le microbiome, dont l'aspect préventif vise à améliorer la santé humaine, et peut être appliqué à d'autres secteurs tels que l'animal, l'agriculture et même l'environnement, pour, par exemple, réduire les émissions polluantes animales (notamment de méthane et de CO₂ d'origine fermentaires) ;

I Les biotechnologies industrielles & cleantechs offrant de réelles solutions environnementales, par exemple via le financement de solutions de chimie verte offrant des alternatives aux énergies fossiles, de biopesticides et d'engrais non chimiques, ou encore de traitement du bois pour limiter la déforestation ;

I Quelques entreprises du secteur digital permettant de réduire l'empreinte environnementale sur l'ensemble du cycle de vie, par exemple dans le cadre de l'investissement dans des business models fondés sur le recyclage de produits électroniques ou encore des solutions de dématérialisation permettant de réduire le recours aux documents-papier.

GOUVERNANCE RESPONSABLE ET REFERENTIELS IR/ESG

PROFESSIONNALISME

CONVICTIONS ET OBJECTIFS

Au-delà du financement de business models qui ont, pour la plupart, un caractère par nature durable, notre engagement est de porter progressivement les sujets ESG dans l'ensemble des entreprises que nous souhaitons accompagner, à travers toutes les phases d'investissement. Nous sommes en effet convaincus que **l'anticipation et une bonne gestion des risques ESG pouvant entraver le développement de nos participations sont des facteurs d'attractivité et de création de valeurs sur le long terme. Cette conduite d'activité responsable combinée à une gestion plus globale des risques pourra être valorisée à la sortie, dans une logique de convergence d'intérêt avec les différentes parties prenantes de l'entreprise.**

C'est en cela que réside toute la vocation de notre Politique d'investissement Responsable qui vise à accompagner les entreprises investies, nos clients et co-investisseurs partenaires dans l'intégration des enjeux ESG qui peuvent avoir des motivations variées, comme par exemple le souhait de contribution au développement d'une économie durable, la mise en conformité avec des évolutions réglementaires ou encore le respect de la responsabilité fiduciaire.

En tant qu'acteur reconnu de la sphère du private equity et dans le cadre du développement de nos pratiques d'intégration ESG, nous avons formalisé cette Politique dans le but de :

- ✕ Définir notre approche d'investissement responsable et nos principes d'application
- ✕ Expliquer la façon dont nous intégrons les enjeux ESG dans notre processus d'investissement

PILOTAGE, DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL ET PÉRIMÈTRE

Seventure Partners a lancé en 2016 sa réflexion en faveur d'un investissement responsable et a sollicité pour ce faire **l'accompagnement d'un cabinet de conseil** spécialiste en matière d'investissement responsable et de responsabilité sociétale des entreprises qui a vocation à soutenir et suivre les acteurs opérationnels dans la réussite de la démarche.

Ces travaux s'appuient sur deux organes clés de pilotage et de déploiement de la démarche :

- ✕ **un Comité de Pilotage IR/ESG** interne constitué en 2016 : cette instance est composée de la Directrice du Développement, du RCCI (Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne) et d'un Directeur de participations de chaque équipe (Sciences de la Vie et Technologies Digitales). Ce comité a vocation à prendre toutes les décisions stratégiques et opérationnelles relatives au positionnement IR-ESG, en accord avec la Présidente du Directoire, et à en organiser le déploiement interne sur les dimensions suivantes :

- ✕ **Processus d'investissement et de suivi ESG** (définition, mise en œuvre et intégration traçable dans les outils internes)

- ✕ **Associer les entreprises dans lesquelles nous investissons à cette démarche vertueuse**
- ✕ **Travailler de manière concertée aux côtés des entreprises, de nos co-investisseurs pour atteindre l'objectif de concrétisation de la durabilité de nos investissements.**

- ✕ **Intégration de l'approche IR/ESG** dans les documentations contractuelles et de communication externe
- ✕ **Reporting ESG** (clients, réglementaires et normatifs)
- ✕ **Mobilisation des équipes internes** dans la mise en œuvre de la démarche IR-ESG

- ✕ **le Comité Partners de Seventure Partners** qui, depuis janvier 2018, valide et suit la bonne application des décisions d'investissement /non investissement et d'accompagnement des participations fondées sur des critères d'ESG.

Pour accompagner la mise en œuvre progressive de cette Politique, le Comité de Pilotage IR / ESG de Seventure Partners a validé **une feuille de route IR / ESG 2017-2018**. Dans ce cadre, nous avons délimité **un premier périmètre de couverture de la Politique IR : même si cette dernière est applicable à la totalité de nos investissements, nous avons priorisé une mise en application pour la période 2017-2018. En conséquence, l'analyse ESG est conduite en priorité :**

- ✕ pour tout nouvel investissement
- ✕ pour les investissements existants lors d'une opération de refinancement

Par ailleurs, la couverture de l'analyse ESG pourra être déployée sur une sélection de participations existantes pour lesquelles une sortie n'est pas prévue sous 24 mois et dont les enjeux ESG sont significatifs, tant sur le plan des risques que des opportunités.

Ces entreprises seront sélectionnées d'une part selon le facteur d'opportunités qu'elles portent en matière de business models durables et d'autre part selon la pertinence d'une démarche RSE à la lueur de critères tels que la taille de l'effectif et du chiffre d'affaires, la durée restante prévisionnelle de détention, la nature de l'activité ou encore l'exposition aux enjeux matériels de nature environnementale et/ou sociale et/ou de gouvernance.

LIGNES DIRECTRICES DE NOTRE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

RÉFÉRENTIELS

Notre Politique d'Investissement Responsable se fonde sur des référentiels réglementaires et normatifs reconnus en France, en Europe et à l'international en matière de :

- ✕ Pratiques d'Investissement Responsable :** Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), Chartes d'engagement des investisseurs pour la croissance de France Invest, Art. 173 de la Loi de Transition Énergétique pour la croissance verte (France)
- ✕ Analyse, suivi et reporting ESG :** Pacte Mondial des Nations Unies, Rapport ESG annuel de France Invest, « ESG Due Diligence Questionnaire for Private Equity Investors and their Portfolio Companies », INVEST EUROPE (ex EVCA), art. 225 du Grenelle de l'environnement (France), Directive Européenne sur les informations non financières (Europe)



CRITÈRES D'EXCLUSION ET DE SURVEILLANCE RENFORCÉE

Seventure Partners s'efforce d'éviter les investissements qui seraient contraires à son éthique d'investissement ou à celle de ses clients. En janvier 2018, nous avons donc défini des critères d'exclusion généralistes et spécifiques à nos deux thèmes d'investissement. Par ailleurs, indépendamment des secteurs d'activité, nous avons également mis en place des critères d'exclusion et de surveillance renforcée en lien avec de mauvaises pratiques ESG.

NATURE DES CRITÈRES	CRITÈRE D'EXCLUSION*	SURVEILLANCE RENFORCÉE POUVANT CONDUIRE À UN DESINVESTISSEMENT IMMÉDIAT**
SECTORIELS	Armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munition) Pornographie Tabac Sites internet de voyance ou de rencontres	-
LIES À DE MAUVAISES PRATIQUES ESG	Entreprises avec des activités de R&D des applications qui consistent à : (a) utiliser des technologies de clonage dans le but de créer des humains ; (b) créer des animaux génétiquement modifiés à des fins de consommation humaine ou d'applications médicales telles que la transplantation d'organes ;	Violation des droits de l'homme Dommage environnemental sévère Travail forcé et travail des enfants Violation de réglementations issues des droits environnementaux et du travail Corruption <i>Ces critères sont intégrés dans la grille d'analyse ESG des participations, conçue notamment pour veiller à l'absence de controverses ou de litiges majeurs sur ces thèmes.</i>

* Notre doctrine sur les secteurs et pratiques générant un refus d'investissement (i.e. exclusion)

Seventure Partners a centré sa stratégie d'investissement sur deux macro-secteurs : les Sciences de la Vie et les Technologies Digitales. En tant qu'investisseur dans les Sciences de la Vie, nous sommes attachés à respecter les règles d'éthique médicale en vigueur, et en particulier la Convention pour la protection des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain⁽¹⁾ à l'égard des applications de la biologie et de la médecine.

Pour Seventure Partners, investir dans le domaine des Sciences de la Vie, c'est avant tout financer des solutions qui visent à :

- **Préserver la santé et la qualité de vie humaines et/ou animales** par des investissements dans une recherche médicale avant-gardiste (par exemple, via la recherche sur le Microbiome⁽²⁾) et ses applications dans tous les domaines, l'Agtech ou le numérique au service du monde agricole ou de l'élevage pour le rendre plus performant et durable, la Biotech et les médicaments, medtech / diagnostics/solutions pour la chirurgie, et les Biotechnologies industrielles)

- **Favoriser le bien-être humain et/ou animal** en détectant les innovations en matière de santé, de produits et services en matière de bien-être et d'alimentation (par exemple, via les innovations en santé connectée et/ou digitale, alimentation connectée et/ou digitale, Foodtech, nutrition).

Aussi, nous considérons que certains secteurs et pratiques sont contraires à cette vocation et aux règles d'éthique que nous suivons scrupuleusement. Nous refusons ainsi d'investir dans des activités en lien avec la production et la commercialisation d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munition), le tabac, la pornographie, les technologies de clonage, etc.

En matière de Technologies Digitales, Seventure Partners est particulièrement vigilant à ce que l'objet de sites internet, les messages et les pratiques ne soient pas susceptibles de heurter les visiteurs ni de se révéler intrusives voire contraire aux intérêts du consommateur et du citoyen. Par mesure de précaution, c'est la raison pour laquelle nous nous interdisons d'investir dans des sites internet de dating, liés à la voyance ou encore aux jeux d'argent. Plus globalement, nous considérons que certains secteurs ou pratiques sont contraires à notre

mission et aux règles éthiques que nous nous sommes engagés à respecter scrupuleusement. Ainsi, nous refusons d'investir dans des activités relatives à la production ou à la vente d'armes controversées (mines anti-personnel, armes à sous-munitions), au tabac, à la pornographie, etc.

Si nécessaire, une consultation des investisseurs du ou des fonds concernés sera organisée avant prise de décision.

** Règles de Seventure Partners relatives au désinvestissement

Le désinvestissement est décidé par notre Comité Partners selon deux paramètres : le niveau d'implication de l'entreprise dans l'incident (ex : direct, ou indirect en lien par exemple avec la chaîne d'approvisionnement) et la qualité des actions correctives mises en place. Au préalable, un dialogue actif auprès de l'entreprise sera entrepris, tracé et suivi afin d'avoir l'ensemble des informations utiles au comité et à la prise de décision de désinvestissement si nécessaire.

(1) Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine (STE n° 164), ouverte à la signature le 4 avril 1997 à Oviedo (<https://rm.coe.int/168030751b>). Son but est de protéger l'être humain dans sa dignité et son identité, et de garantir à toute personne, sans discrimination, le respect de son intégrité et de ses autres droits et libertés fondamentales à l'égard des applications de la biologie et de la médecine. Considérée comme le traité européen sur les droits des patients, la convention traite également de manière spécifique de la recherche biomédicale, de la génétique et de la transplantation d'organes et de tissus.

(2) Pour en savoir plus sur le microbiome : <http://www.seventure.fr/science-de-vie/>

ENJEUX ET CRITÈRES ESG D'ANALYSE ET DE SUIVI DES PARTICIPATIONS

Environnement

Dans le respect de la compétitivité des entreprises que nous soutenons, Seventure Partners souhaite encourager les entreprises dans lesquelles elle investit, mais également leurs fournisseurs et leurs partenaires à être exemplaires dans la prise en compte des enjeux environnementaux. En tant qu'actionnaire, Seventure Partners s'engage à inciter ses participations à maîtriser leurs impacts et à prévenir leurs éventuelles atteintes à l'environnement identifiées sur toute leur chaîne de valeurs.

✕ Nos critères environnementaux : l'existence d'une politique environnementale et d'un système de management environnemental (idéalement certifié); la couverture d'enjeux clés (écoconception, émissions de gaz à effet de serre, consommation d'énergie et d'eau, pollution des eaux / de l'air / des sols, production de déchets, impacts sur les écosystèmes et la biodiversité, etc.). Notre grille d'analyse ESG intègre notamment un focus spécifique sur les enjeux liés au carbone et sur la surveillance d'éventuels incidents environnementaux.

Social et sociétal

Seventure Partners est convaincue que la performance de l'entreprise, et en corollaire la création d'emplois, passe par une gestion attentive du capital humain, dans le respect des droits des employés tout en favorisant un environnement de travail stimulant et attractif. A travers le pilier social de sa politique ESG, Seventure Partners s'engage ainsi à promouvoir et à soutenir toutes les pratiques sociales qui permettraient de préserver ce cadre de travail. Sur le plan sociétal, la politique ESG de Seventure Partners se matérialise par de bonnes relations avec deux parties prenantes clés de l'entreprise : les fournisseurs et à la société civile.

✕ Nos critères sociaux : préservation et développement de l'emploi ; attrait / suivi / développement des compétences notamment à travers la formation ; rémunérations et partage de la valeur ; santé et sécurité ; dialogue social ; diversité / égalité de traitement / lutte contre les discriminations ; respect des réglementations sociales et des droits fondamentaux au travail. Nos critères sociétaux : conditions de travail et respect des droits fondamentaux dans la chaîne d'approvisionnement ; sécurité des produits et services ; mécénat.

Gouvernance

Seventure Partners accompagne depuis l'origine ses participations dans la mise en place de dispositifs de gouvernance modernes et adaptés qui contribuent au succès et à la pérennité des entreprises investies. Dans ce cadre, nous agissons en faveur d'un bon fonctionnement et d'un équilibre des différents organes de gouvernance des entreprises, dans lesquels les dirigeants, administrateurs indépendants et actionnaires exerceront pleinement leurs rôles et responsabilités. Seventure Partners est également attaché à la pleine intégration des dimensions éthiques et de RSE au cœur de la gouvernance de ses participations.

✕ Nos critères de gouvernance :

- **Organes de gouvernance** : équilibre des pouvoirs, indépendance et diversité au sein du conseil d'administration / conseil de surveillance, efficacité du fonctionnement des instances de gouvernance notamment au travers de comités spécialisés, etc.
- **Gouvernance RSE** : sensibilité des dirigeants aux enjeux environnementaux / sociaux ; instances de pilotage de la démarche RSE ; ressources dédiées ; transparence de la démarche et des pratiques ESG.
- **Ethique des affaires** : Prévention de la corruption et du blanchiment d'argent, surveillance d'éventuels incidents dans ces domaines.

A noter que notre Grille d'analyse et de suivi ESG (intégrant à terme un reporting ESG des participations) s'attache à mettre en perspective enjeux et indicateurs de performance clés.

Pour illustration :

ENJEU	KPI	MÉTRIQUE / UNITÉ DE MESURE
ENVIRONNEMENT CHANGEMENT CLIMATIQUE	Prise en compte de l'enjeu Climat par les entreprises investies.	Ex. : pourcentage des participations réalisant un bilan carbone de leur activité
SOCIAL ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION DES EMPLOYÉS	Degré de développement des qualifications des employés	Ex : Pourcentage d'employés ayant bénéficié d'une formation
GOVERNANCE EQUILIBRE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION / CONSEIL DE SURVEILLANCE	Diversité du profil des administrateurs	Ex : Pourcentage de femmes parmi les administrateurs ; Pourcentage d'administrateurs indépendants

LE TRAITEMENT SPÉCIFIQUE DE L'ENJEU CLIMAT

Seventure Partners cherche à limiter l'impact-carbone de l'activité des entreprises dans lesquelles elle investit dans le cadre du suivi-accompagnement de ses participations, voire à identifier celles qui apporteraient des solutions actives pour contribuer à limiter le réchauffement climatique.

Particulièrement attentive à cette problématique portée par l'Etat Français lors de la COP 21 et relayée par la réglementation article 173 du la Loi de Transition Energétique pour la croissance verte, Seventure Partners a souhaité dans un premier temps avoir une approche amont partenariale de dialogue avec ses partenaires co-investisseurs afin de calibrer au plus près les solutions à porter auprès des entreprises, notamment pour les orienter vers une mesure de l'empreinte carbone de leur activité.

APPROCHE D'INTEGRATION ESG DANS NOTRE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

EXIGENCE

CARACTÉRISTIQUES

DEAL-FLOW



FILTRE ESG DISCRIMINANT

Revue des critères de la politique d'exclusion (i.e. non-investissement de nature sectorielle et/ou liés à de mauvaises pratiques ESG) formalisée dans la Politique IR de Seventure Partners

Impact Investissement : Dossier refusé ou accepté

ÉTAPE 2 : PRÉ-INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT



1^{ER} QUESTIONNEMENT DE LA SENSIBILITÉ ESG DU DIRIGEANT (i.e. une question ouverte) → *Note comité Partners*

ANALYSE ESG DES PARTICIPATIONS

→ *Post signature Term Sheet*

Renseignement de l'intégralité de la grille d'analyse ESG, complétée par les Directeurs de Participations (ou par un auditeur mandaté par Seventure) sur la base des données fournies et d'un dialogue avec les dirigeants

Impact Investissement :

✗ Risques ESG très élevés / élevés (rating 0 et 1) → **Inéligibilité***

✗ Risques ESG modérés à très faibles (rating 2 à 4) → **Éligibilité, suivi proportionné selon le niveau de risques**

✗ Opportunités existantes et significatives (rating + et ++) → **Pas d'impact direct sur l'investissement mais valorisation active du business model dans les communications de Seventure**

ÉTAPE 3 : POST-INVESTISSEMENT

SUIVI



ACTUALISATION PÉRIODIQUE DE L'ANALYSE ESG DES PARTICIPATIONS

À réaliser sous 12-24 mois selon l'évolution des enjeux de l'entreprise (ex. : croissance importante, IPO, évolution des pratiques ESG, exposition controversée,...)

Impact Investissement : Suivi proportionné selon l'évolution du niveau de risque

RESPONSABILITÉ ACTIONNARIALE ET ENGAGEMENT ESG

Inscription régulière des enjeux ESG à l'ordre du jour des conseils d'administration / de surveillance des participations

Impact Investissement : Points de suivi ESG consignés et préconisations éventuelles d'actions de progrès auprès de l'entreprise

RESPONSABILITÉ ACTIONNARIALE ET ENGAGEMENT ESG

Mise en place d'un système de collecte de données ESG/RSE auprès des participations

Impact Investissement : Pas d'impact direct sur l'investissement mais renseignement de KPIs ESG clés consolidés

ORGANISATION DE LA TRAÇABILITÉ

Notre activité d'investissement est guidée par l'opposabilité de nos pratiques à toutes les phases d'investissement. En corollaire, notre approche d'intégration ESG s'intègre dans notre processus d'investissement via :

- ✕ la création de nouveaux outils d'analyse et de suivi des risques et opportunités ESG (ex. : constitution d'une grille d'analyse ESG de nos investissements)
- ✕ l'insertion d'une section ESG dans nos outils internes existants (ex. : outils de suivi de deal-flow, questionnaire d'évaluation des risques lié aux participations, notes d'opportunités...) et la documentation contractuelle et commerciales (Ex. : lettre d'intention, pacte d'actionnaires, brochure commerciale)
- ✕ la mise en place d'un système de collecte de données ESG/RSE au sein des participations, conformément aux clauses ESG / RSE qui figureront dans les nouveaux pactes d'actionnaire et la lettre d'intention.

DIALOGUE ET REPORTING ESG AUPRES DE NOS CLIENTS

TRANSPARENCE

L'ensemble des données ESG internes collectées tout au long du processus d'investissement favorise le dialogue avec nos souscripteurs, ainsi que la production de reporting ESG qu'ils pourraient requérir dans le cadre de leur propre démarche d'investissement responsable. A l'instar des entreprises dans lesquelles nous investissons, notre parti-pris relève d'un échange constructif et d'une coopération étroite avec nos clients en matière d'ESG lors de nos échanges au sein des Comités consultatifs de nos véhicules d'investissement.

Par ailleurs, en tant que signataire des PRI depuis décembre 2016, nous nous engageons à répondre à notre obligation annuelle de reporting et de production de RI Transparency Report public à compter de la session 2017/2018.





RAPPORT ANNUEL ESG



RAPPORT ANNUEL ESG DE SEVENTURE PARTNERS AU 31/12/2017

EN BREF AU 31/12/2017



691 M€
SOUS GESTION



25	8
COLLABORATEURS	CONSULTANTS EXCLUSIFS



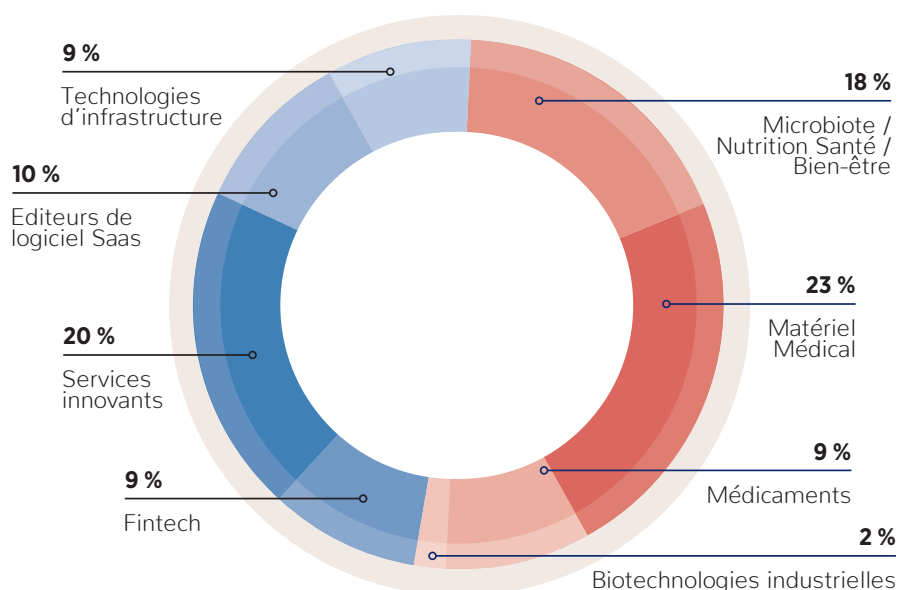
90
SOCIÉTÉS EN PORTEFEUILLE
(startup et entreprises de croissance)

 GROUPE BPCE

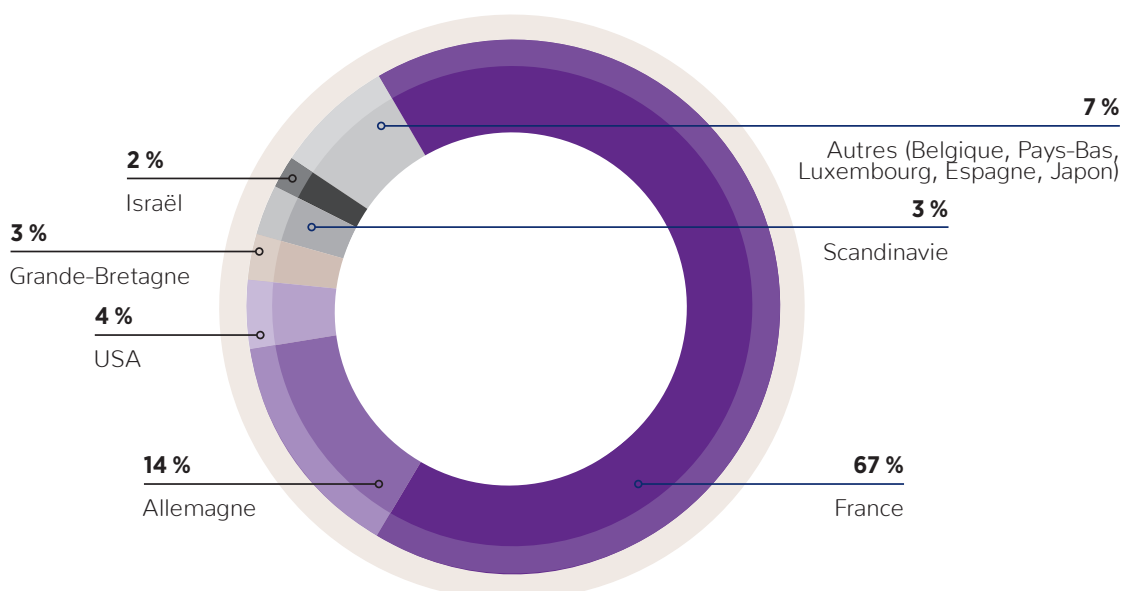
FILIALE DE
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS
(Groupe BPCE)

CHIFFRES CLÉS

AU 31/12/2017

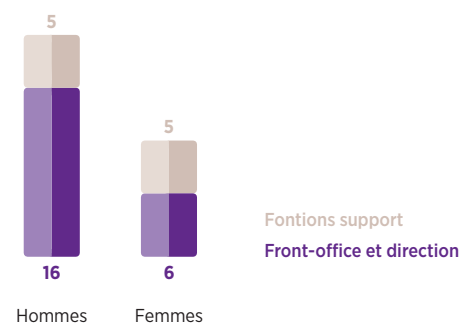
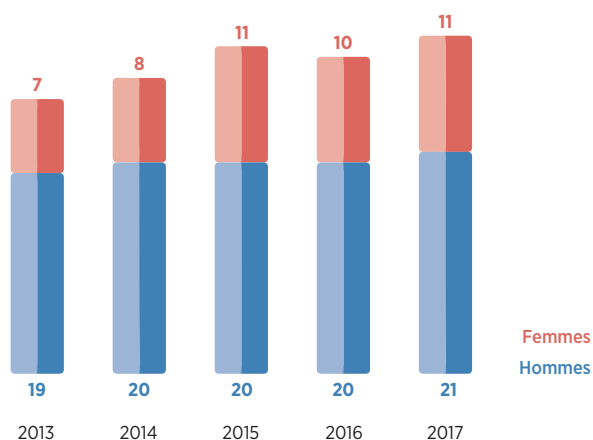


Répartition sectorielle de notre portefeuille
(en nombre d'investissements – tous fonds confondus)



Répartition géographique de notre portefeuille
(en nombre d'investissements – tous fonds confondus)

NOTRE ÉQUIPE AU 31/12/2017



Évolution du nombre de membres de l'équipe
(y compris CDD, apprentis, et Venture Partners)

Répartition par type de métier
(y compris CDD, apprentis, et Venture Partners)

Nombre de femmes au comité de direction au 31/12/2017 : 1

Pourcentage de femmes parmi les cadres : 30%

Age moyen : 45 ans

Nombre de CDI vs CDD : 22 vs 0 (2 apprentis)

Nombre de contrats de qualification : 0 (2 apprentis)

Nombre de contrats à temps partiel : 3

Nombre de promotions internes en 2017 : 0 (mais un passage de CDD en CDI)

Nombre de mobilités internes Groupe en 2017 : 1 arrivée, 0 départ



RAPPORT ANNUEL ESG

DU PORTEFEUILLE DE SEVENTURE PARTNERS AU 30/06/2018

RAPPEL DES PRINCIPES

Seventure Partners a formalisé en 2017 sa politique ESG, dont l'outil central repose sur un questionnaire destiné à analyser sous l'angle ESG les entreprises. Cette analyse ESG est conduite en priorité pour tout nouvel investissement et pour les investissements existants à l'occasion d'une demande de refinancement.

Par ailleurs, la couverture de l'analyse ESG pourra être déployée sur une sélection de participations existantes pour lesquelles une sortie n'est pas prévue sous 24 mois et dont les enjeux ESG sont significatifs, tant sur le plan des risques que des opportunités.

ANALYSE QUANTITATIVE

Au 30/06/2018, 17 grilles ESG ont été complétées :



Sciences de la vie



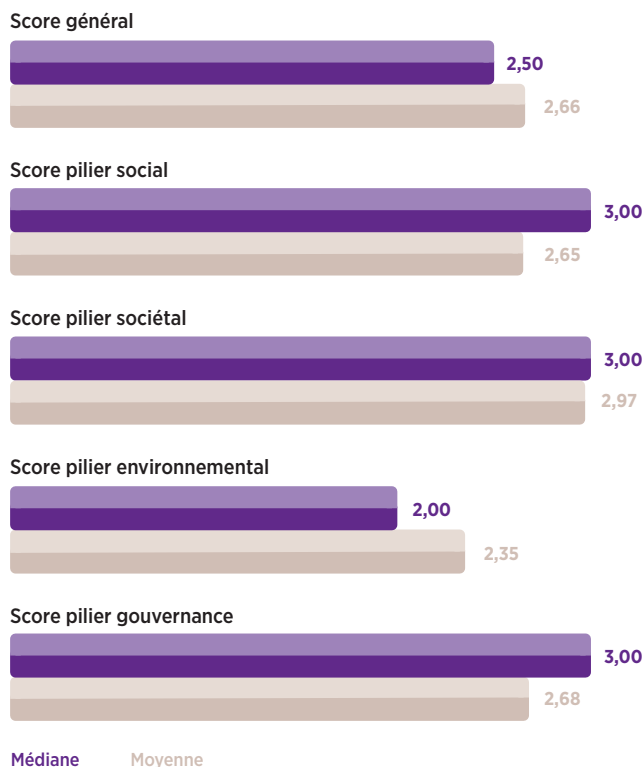
Technologies digitales





ANALYSE QUALITATIVE

Au 30/06/2018, sur les 17 entreprises analysées, le score de Risques ESG s'établissait ainsi :



PILIER SOCIAL

Rappel des critères considérés : préservation et développement de l'emploi ; attrait / suivi / développement des compétences notamment à travers la formation ; rémunérations et partage de la valeur ; santé et sécurité ; dialogue social ; diversité / égalité de traitement / lutte contre les discriminations ; respect des réglementations sociales et des droits fondamentaux au travail.

Les 17 sociétés évaluées ont obtenu un score global de **2,65** sur le pilier Social (sur une échelle de 0 à 4).

PILIER SOCIÉTAL

Rappel des critères considérés : conditions de travail et respect des droits fondamentaux dans la chaîne d'approvisionnement ; sécurité des produits et services ; mécénat.

Les 17 sociétés évaluées ont obtenu un score global de **2,97** sur le pilier Sociétal (sur une échelle de 0 à 4).

PILIER ENVIRONNEMENT

Rappel des critères considérés : l'existence d'une politique environnementale et d'un système de management environnemental (idéalement certifié) ; la couverture d'enjeux clés (écoconception, émissions de gaz à effet de serre, consommation d'énergie et d'eau, pollution des eaux / de l'air / des sols, production de déchets, impacts sur les écosystèmes et la biodiversité, etc.). Notre grille d'analyse ESG intègre notamment un focus spécifique sur les enjeux liés au carbone et sur la surveillance d'éventuels incidents environnementaux.

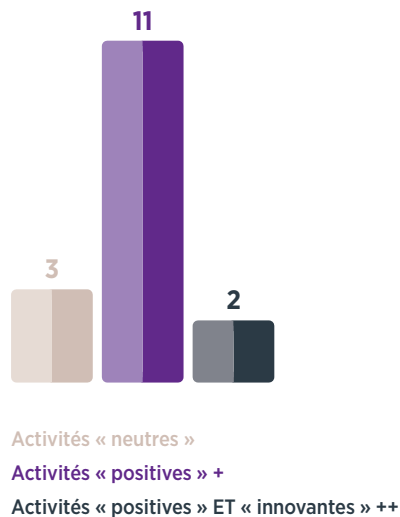
Les 17 sociétés évaluées ont obtenu un score global de **2,35** sur le pilier Environnement (sur une échelle de 0 à 4).

PILIER GOUVERNANCE

Rappel des critères considérés : organes de gouvernance (équilibre des pouvoirs, indépendance et diversité au sein du conseil d'administration / conseil de surveillance, efficacité du fonctionnement des instances de gouvernance notamment au travers de comités spécialisés, etc.), gouvernance RSE (sensibilité des dirigeants aux enjeux environnementaux / sociaux ; instances de pilotage de la démarche RSE ; ressources dédiées ; transparence de la démarche et des pratiques ESG), éthique des affaires (prévention de la corruption et du blanchiment d'argent, surveillance d'éventuels incidents dans ces domaines).

Les 17 sociétés évaluées ont obtenu un score global de **2,68** sur le pilier Gouvernance (sur une échelle de 0 à 4).

Au 30/06/2018, sur les 17 entreprises analysées, le score d'Opportunités s'établissait ainsi :



SCORE OPPORTUNITÉS ESG

Le score Opportunités ESG est établi sur 3 niveaux selon le niveau de contribution des activités des entreprises investies à la résolution de problématiques de développement durable :

X Niveau « = » : il s'agit d'activités «neutres», i.e. n'offrant pas de solution significative aux enjeux environnementaux et/ou sociaux, mais ne générant pas pour autant d'impacts environnementaux et/ou sociaux significativement négatifs.

Exemple : Editeur de logiciel Saas / de type CRM. Pas de bénéfice environnemental et/ou social direct apporté.

X Niveau « + » : il s'agit d'activités intrinsèquement «positives», i.e. offrant des bénéfices environnementaux et/ou sociaux de par la nature même de leur activité, mais sans innovation majeure par rapport aux pratiques moyennes de leur secteur.

Exemples : Entreprise pharmaceutique positionnée sur des pathologies déjà couvertes par ailleurs ; Entreprise du secteur des technologies digitales offrant des solutions de dématérialisation existant déjà par ailleurs sur le marché.

X Niveau « ++ » : il s'agit d'activités intrinsèquement «positives» ET innovantes, i.e. offrant des bénéfices environnementaux et/ou sociaux particulièrement forts avec des impacts tangibles et/ou grâce à des efforts d'innovation reconnus.

Exemples : Biotechnologies (positionnement green par nature), entreprise pharmaceutique positionnée sur des pathologies non couvertes par ailleurs et permettant d'allonger la durée de vie des patients ou d'améliorer leur qualité de vie.

SCORE ESG GLOBAL

Le score Risques ESG indique l'exposition des participations à des risques de nature sociale, environnementale, sociétale et/ou de gouvernance. Il est établi sur 5 niveaux :

X Niveau 0 : risque très élevé, i.e. plusieurs litiges / controverses identifiés dans différents domaines (environnement, social, éthique des affaires), et aucune mesure corrective ou préventive mise en place

X Niveau 1 : risque élevé, i.e. un litige / controverse identifié dans un des domaines (environnement, social, éthique des affaires), et aucune mesure corrective ou préventive mise en place

X Niveau 2 : risque modéré, i.e. aucun litige / controverse identifié, mais des pratiques ESG inexistantes ou embryonnaires

X Niveau 3 : risque faible. i.e. aucun litige / controverse identifié, et quelques bonnes pratiques ESG

X Niveau 4 : risque très faible / bonne gestion des risques ESG, i.e. aucun litige / controverse identifié, et une réelle démarche ESG structurée mise en place (politique RSE formalisée, ressources allouées, bonnes pratiques ESG, suivi d'indicateurs, etc.)



www.seventure.fr

Document non contractuel, rédigé en juillet 2018

SEVENTURE PARTNERS

Société agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 01-040
5/7, rue de Montessuy 75007 Paris - FRANCE
Téléphone : +33 1 5819 2272

Imprimé sur du papier recyclé à 100%, certifié FSC® Recycled et Ecolabel Européen

